

Vu le décret 85-827 du 31 juillet 1985,

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE


ARRETE

Article unique :

Suite à l'occupation par effraction et à la dégradation de certains locaux de l'université, le Président décide de maintenir la fermeture administrative des campus Villejean et La Harpe jusqu'au samedi 16 avril 2016 inclus, à l'exception de la bibliothèque universitaire centrale qui sera ouverte du lundi 11 avril au vendredi 15 avril 2016 de 9 heures à 17 heures.

**UNIVERSITE
RENNES 2
LE PRESIDENT**

Le 8 avril 2016,



Olivier David

Président de l'université Rennes 2